



EN ROUTE VERS LA FÊTE DES JEUNES 2020

Pour la deuxième fois depuis la création de la fête des jeunes, les équipes seront constituées de l'ensemble des meilleurs franciliens. En effet, les équipes seront franciliennes et non plus Paris, Créteil ou Versailles.

Afin de préparer au mieux ce nouveau challenge pour l'ensemble des clubs et des jeunes franciliens, le CREIF vous propose ce document afin d'éclaircir cette nouvelle organisation sportive, financière et culturelle.

EPREUVES INDIVIDUELLES M15 : Filière H2024

Pour se qualifier à la fête des jeunes, il existe deux filières :

1. Une filière CID qui permet de qualifier 26 tireurs par arme sur l'ensemble du territoire. Ce nombre de tireurs est réparti par quota pour chaque CID. Ce quota est déterminé par le nombre de tireurs présents lors de l'épreuve **H2024** CID (règlement FFE).
2. Une filière **H2024** avec trois étapes. Un 8^{ème} de finale (épreuve de CID), un ¼ de finale (épreuve IDF) et une ½ finale (épreuve nationale).

Le nombre de présents aux épreuves IDF, pour chaque CID est de 50 minimum et de 75% de l'effectif à l'épreuve **H2024** CID maximum, pour le fleuret homme et l'épée homme (sous réserve de la capacité d'accueil de la structure).

Pour les autres armes, les zones sont open (cf. règlement de CID).

Le nombre de qualifiés au national est déterminé par la FFE (cf. règlement FFE). A l'issue de ces trois étapes, il sera établi un classement national.

Pour la qualification individuelle, il n'y a aucun changement par rapport à la saison dernière.



EPREUVE PAR EQUIPES M15

Pour se qualifier à la fête des jeunes par équipe ; les équipes sont des équipes régionales et non plus de ligue. La région IDF a la possibilité d'inscrire 3 équipes IDF par arme et éventuellement une quatrième si l'année précédente une équipe Francilienne gagne la fête des jeunes.

Sélection et constitution des équipes IDF :

M15	Classement National	Classement CID	Classement IDF
SABRE HOMME*	Les 8 premiers tireurs franciliens au national M15 dans l'arme.	1 tireur sélectionné par chaque CID, au classement de CID, selon son propre règlement. Ces 3 tireurs ne faisant pas partie des 8 tireurs déjà sélectionnés par le classement national.	1 tireur sélectionné par le CREIF, au classement IDF, ne faisant pas partie des 11 tireurs déjà sélectionnés.
SABRE DAME*	Les 8 premières tireuses franciliennes au national M15 dans l'arme.	2 tireuses sélectionnées par chaque CID, au classement de CID, selon son propre règlement. Ces 6 tireuses ne faisant pas partie des 8 tireuses déjà sélectionnées par le classement national.	2 tireuses sélectionnées par le CREIF, au classement IDF, ne faisant pas partie des 14 tireuses déjà sélectionnées.
FLEURET HOMME*	Les 8 premiers tireurs franciliens au national M15 dans l'arme.	2 tireurs sélectionnés par chaque CID, au classement de CID, selon son propre règlement. Ces 6 tireurs ne faisant pas partie des 8 tireurs déjà sélectionnés par le classement national.	2 tireurs sélectionnés par le CREIF, au classement IDF, ne faisant pas partie des 14 tireurs déjà sélectionnés.
FLEURET DAME *	Les 8 premières tireuses franciliennes au national M15 dans l'arme.	2 tireuses sélectionnées par chaque CID, au classement de CID, selon son propre règlement. Ces 6 tireuses ne faisant pas partie des 8 tireuses déjà sélectionnées par le classement national.	2 tireuses sélectionnées par le CREIF, au classement IDF, ne faisant pas partie des 14 tireuses déjà sélectionnées.
EPEE HOMME*	Les 8 premiers tireurs franciliens au national M15 dans l'arme.	1 tireur sélectionné par chaque CID, au classement de CID, selon son propre règlement. Ces 3 tireurs ne faisant pas partie des 8 tireurs déjà sélectionnés par le classement national.	1 tireur sélectionné par le CREIF, au classement IDF, ne faisant pas partie des 11 tireurs déjà sélectionnés.
EPEE DAME*	Les 8 premières tireuses franciliennes au national M15 dans l'arme.	1 tireuse sélectionnée par chaque CID, au classement de CID, selon son propre règlement. Ces 3 tireuses ne font pas partie des 8 tireuses déjà sélectionnées par le classement national.	1 tireuse sélectionnée par le CREIF, au classement IDF, ne faisant pas partie des 11 tireuses déjà sélectionnées.

*** si un tireur ou une tireuse manque une épreuve ou plusieurs épreuves H2024 pour des raisons de sélections en catégories supérieures, les CTS se gardent le droit de l'intégrer dans l'équipe IDF de leur choix afin de pas pénaliser sportivement notre région (avenant bureau CREIF – 17/01/2019).**



REGROUPEMENTS : objectif cohésion des équipes francilienne M15

Pour les tireuses et tireurs sélectionnés (es) dans les équipes francilienne, le CREIF organise des regroupements qui ont pour objectif de créer une cohésion et de constituer une véritable délégation Francilienne quelque soit l'arme, le sexe, le CID et le club.

1. Le premier regroupement se déroulera, à Paris, **le vendredi 8 mai 2020 de 9H00 à 18H00**. Il y aura un lieu par arme. Nous mettrons en place différentes situations que l'on peut rencontrer en match par équipe.
2. Le deuxième regroupement se déroulera **le 23 et 24 mai 2020** sur la base de plein air et de loisir de Cergy Pontoise (95000). Un lieu commun à toutes les armes. Ce regroupement sera le dernier rendez-vous avant la fête des jeunes dont le principal objectif sera la cohésion de l'équipe Francilienne. Il sera à nouveau proposé des situations en match par équipe mais également des activités ludiques (un brevet de natation de 25 mètres avec immersion de la tête vous sera demandé), une soirée et une nuitée pour tous les jeunes sélectionnés et leur capitaine d'équipe. **Lors de ce stage, les compositions d'équipes seront communiquées aux tireurs.**

Pour ces deux regroupements, les convocations, le programme et l'organisation seront envoyés et publiés fin avril. Il s'agit d'une sélection. Toutes tireuses ou tous tireurs n'honorant pas la sélection à ces regroupements ou ayant reçu un carton noir durant la saison dans sa catégorie ne pourra participer à la Fête des jeunes 2020 en équipe.

Le jour de la fête des jeunes, les tireurs seront pris en charge dès leur arrivée à l'hôtel réservé par le CREIF à l'issue de l'épreuve individuelle. A l'issue de l'épreuve par équipe, les jeunes seront remis à leurs parents pour ceux qui le désirent, les autres pouvant bénéficier d'un retour en bus sur Paris.

Le CREIF et les CID financent la quasi totalité de ce parcours vers la fête des jeunes. Une participation financière de 50 euros est demandée à chaque sélectionné(e) qui recevra, tout comme le capitaine d'équipe, un paquetage.